



DOSSIER DE PRESSE

**13 nouveaux lauréats normands
du Fonds d'accélération des
investissements industriels dans
les territoires**

MARS 2021

Relancer l'investissement industriel dans les territoires

L'industrie a été particulièrement touchée par la crise. Les prévisions d'investissement dans le secteur témoignent de l'importance d'apporter un soutien public aux acteurs industriels afin de maintenir la compétitivité des entreprises françaises à l'international, mais également pour répondre aux grands défis du secteur : modernisation du tissu productif, engagement dans la transition écologique, résilience des chaînes de valeur et de production et inclusion sociale.

L'industrie, au-delà d'être la pierre angulaire de la reprise économique, constitue un levier puissant pour lutter contre les fractures territoriales et sociales. 70% des sites industriels sont situés hors des grandes agglomérations et 71% des investissements directs étrangers dans le domaine industriel ont profité à des communes de moins de 20 000 habitants.

Pour permettre ce rebond, la ministre déléguée chargée de l'industrie, Agnès Pannier-Runacher a annoncé, dans le cadre de France Relance, le lancement d'un fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires qui complète les aides sectorielles également mises en place par l'Etat. Il s'inscrit dans le cadre du programme Territoires d'industrie, lancé par le Premier ministre en novembre 2018.

Le fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires

Doté de **400 millions d'euros d'ici 2022 à l'échelle nationale**, le fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires vise à financer les projets industriels (créations et extensions de sites, modernisation, nouveaux équipements, etc.) les plus structurants pour les territoires et pouvant démarrer l'investissement entre 6 mois et un an.

Les projets soutenus dans ce cadre sont sélectionnés par les Régions et les préfetures de région, au travers de revues régionales d'accélération. Ces projets doivent avoir un impact sociétal et économique fort : maintien et création d'emplois, décarbonation, formations, approfondissement des collaborations avec les acteurs territoriaux, etc.

Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'Industrie, a déclaré : *« Il n'y a pas de grande économie sans industrie. Et le cœur battant de cette industrie, ce sont nos territoires. Ce "Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires" permet, concrètement et dès aujourd'hui, de relocaliser dans nos régions des activités stratégiques et créatrices d'emploi. Ces premiers effets du plan de relance sont le résultat d'une mobilisation de terrain, en parfaite collaboration entre les services de l'Etat et ceux du Conseil Régional dont je salue le travail mené ces dernières semaines. »*

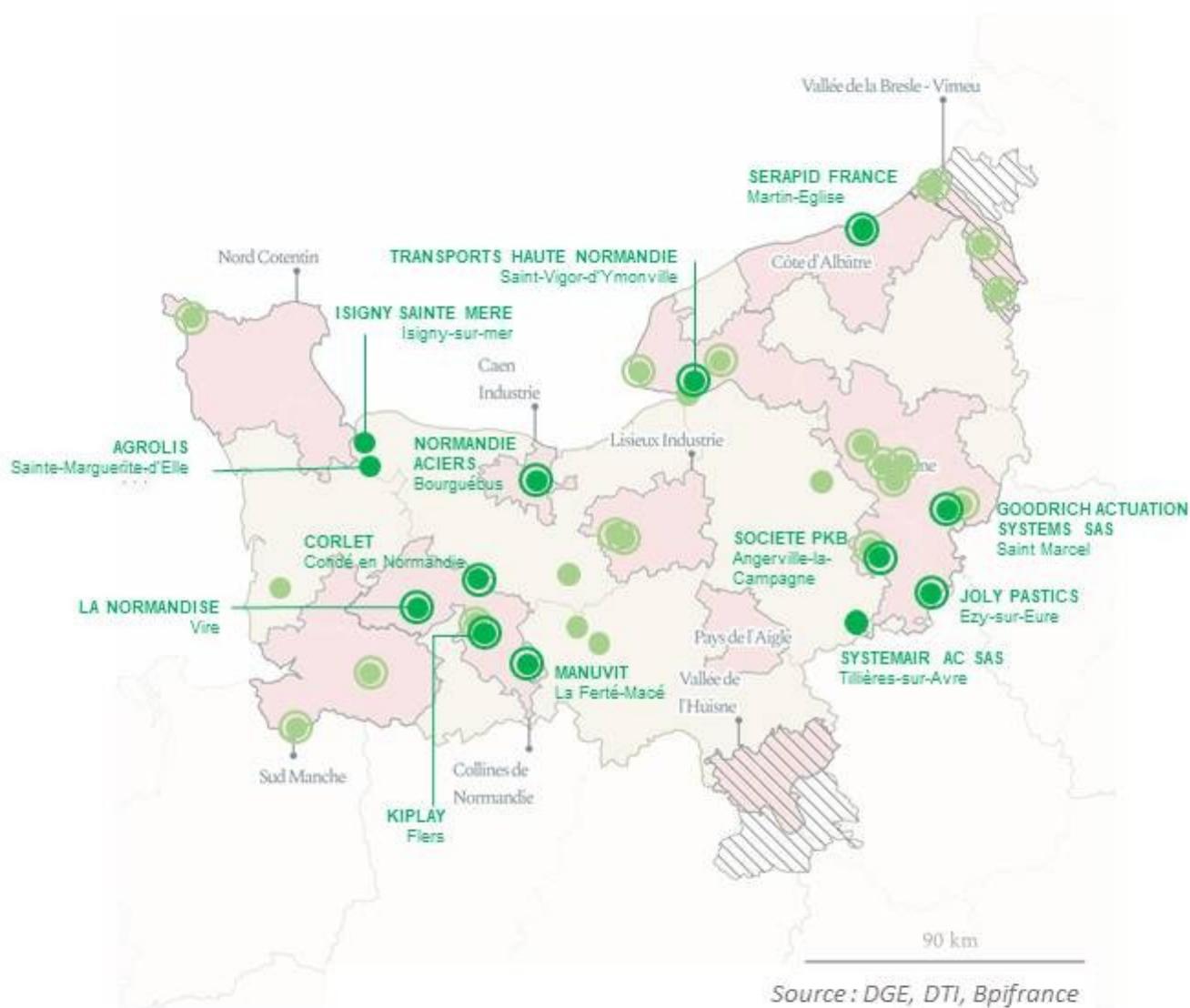
Les 13 nouveaux lauréats en région Normandie

13 nouveaux lauréats ont été validés conjointement par le Conseil régional et la préfeture de région. Ces projets bénéficieront d'un soutien d'un montant global de **4.4 M€** pour un volume d'investissement prévisionnel total de **51 M€**. **Ces projets permettront de conforter 3500 emplois et pourront générer près de 200 emplois.**

Ce sont donc, à ce jour, **35 projets normands** qui ont été soutenus par le fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires. Les entreprises bénéficiaires sont **en majorité des PME (18) et des ETI (12)**. l'industrie 4.0, préservation des savoir-faire et transition écologique. **Sur les 19 projets retenus, 15 projets s'inscrivent dans les Territoires d'Industrie, soit 80% des lauréats.**

Leurs projets abordent les grands enjeux actuels de l'industrie : modernisation des outils de production et développement de l'industrie 4.0, préservation des savoir-faire et transition écologique. Sur les 35 projets retenus, 27 projets s'inscrivent dans les Territoires d'Industrie, soit 77% des lauréats.

13 nouveaux projets lauréats en Normandie



Informations sur le projet

KIPLAY ← Porteur du projet

Fliers ← Commune

● Ancienne vague d'annonce

● Nouvelle vague d'annonce

Projets localisés dans des territoires d'industrie



Projet situé dans un territoire labellisé « Territoire d'industrie »



Projet situé en dehors d'un territoire labellisé « Territoire d'industrie »



Bourguébus (14) – Territoire d'industrie Caen Industrie

Normandie Aciers Laser Jet d'eau (NLJ) est une PME spécialisée dans la découpe par procédé laser et jet d'eau. L'entreprise a été créée en 2006. Elle fait partie d'une holding EUROMETAL regroupant d'autres sociétés aux activités complémentaires comme les aciers spéciaux, l'oxycoupage et le plasma. L'effectif de l'entreprise est de 8 salariés dont 2 commerciaux, 2 techniciens méthode et 4 ouvriers qualifiés.

Le savoir-faire de NLJ permet de réaliser des pièces découpées (métaux ferreux et non ferreux) auprès de professionnels et particuliers. Ces pièces sont destinées à des secteurs très variés tels que l'usinage, la chaudronnerie, la tôlerie mais également dans les secteurs du bâtiment et de l'industrie. Des pièces d'art et déco ont également été réalisées grâce à cette découpe de haute précision.

Dans le cadre de son développement et de la pérennité de ses activités, NLJ investit aujourd'hui dans une nouvelle machine laser avec un système automatique de chargement des tôles. Ce nouvel investissement permettra de renforcer la qualité de ses prestations, de conquérir de nouveaux marchés et de créer 3 nouveaux emplois.

<https://www.normandieaciers.fr/>

Sainte Marguerite d'Elle (14)

Agrolis est une PME française spécialisée dans la fabrication et le conditionnement d'aides à la pâtisserie à destination des supermarchés et de la restauration hors foyer. Elles sont conditionnées dans des emballages pratiques, garantissant l'intégrité et la sécurité aux consommateurs.

Elle emploie 55 personnes en CDI sur son site unique de production. S'inscrivant aujourd'hui dans une démarche responsable d'écoconception de ses emballages (suppression du plastique non recyclable au profit d'emballages plus vertueux pour l'environnement), la société est également engagée dans une refonte de ses recettes en faveur d'ingrédients 100% naturels. Ces projets subordonnés à l'investissement de nouvelles lignes de conditionnements amélioreront largement son empreinte environnementale, sa compétitivité et la modernité de ses gammes, en phase avec l'essor actuel du « fait maison ».

En plus de maintenir les emplois existants et améliorer le bien-être au travail des collaborateurs, il permettra d'en créer de nouveaux et de faire des montées de compétences du fait de la modernisation de l'outil.

<http://www.agrolis.com/>

SOCIETE P K B

PME

Angerville-la-Campagne (27) – Territoire d'Industrie Axe Seine

L'Entreprise PKB, créée en 1948, est implantée en Normandie (Eure) depuis 1975. Elle est fabricant leader de machines de conditionnement de Parfums et Cosmétiques : 80% du parc de machines de Parfums en France sont de la marque PKB. Elle a vendu plus de 12.000 machines dans le monde et connaît une croissance régulière.

Elle emploie 70 personnes sur le site d'Angerville la Campagne, réalise 60% de son CA à l'export et investit entre 7 et 11% de son CA en R&D/Innovation chaque année.

En 2021, PKB a le projet de doubler ses capacités de production en construisant de nouveaux bâtiments industriels sur le site d'Angerville-la-Campagne dans le respect de normes environnementales ambitieuses en lien avec sa politique RSE et incluant notamment l'amélioration énergétique des bâtiments, la maîtrise et réduction drastique des impacts environnementaux.

Ce projet revêt un caractère stratégique long terme pour la poursuite de son développement sur le territoire normand, tant en termes de croissance de son chiffre d'affaires (notamment à l'export), d'accélération de son savoir-faire industriel et d'excellence dans l'industrie 4.0 (vision, robotique, Intelligence Artificielle, gestion de datas, superviseur de lignes...) que de créations d'emplois (au moins 20 emplois créés sur les 2 prochaines années), tout en améliorant ses conditions de travail la qualité de vie au travail.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de sa démarche très engagée RSE initiée depuis plus de 10 ans. Cet investissement aura des retombées additionnelles significatives pour l'écosystème normand sachant que son cabinet d'architectes industriels et les différents corps de métiers identifiés dans cette opération sont 100% normands.

<https://www.pkb.fr/>

Ézy-sur-Eure (27) – Territoire d'Industrie Pays de Dreux

Joly Plastics/Delta Plasturgy est une PME industrielle de 56 personnes spécialisée dans la transformation de polymères techniques, et installée à Ezy-sur-Eure depuis près de cent ans. Elle est devenue un leader reconnu dans la réalisation de pièces complexes pour l'aéronautique et le militaire ainsi que dans la réalisation de casques de chantier.

En 2019, elle ajoute à son offre une solution innovante et brevetée de protection contre les chocs et vibrations, Hexaflex, dont la demande est en croissance au niveau national et international.

Le projet est de doter le site d'Ezy-sur-Eure d'équipements série, automatisés, modernes et performants pour accélérer le développement de cette nouvelle solution avec des produits compétitifs.

L'objectif est de constituer une base de production industrielle Normande de la solution Hexaflex associée à un centre technique de développement qui aura pour conséquence un développement de l'emploi sur la région. 15 nouveaux emplois pourraient être créés grâce à ce projet.

www.delta-plasturgy.com

La Ferté-Macé (61) – Territoire d'Industrie Collines de Normandie

MANUVIT est un concepteur et fabricant de solutions de manutention ergonomiques, standards et sur mesure telles que gerbeurs, transpalettes, tables élévatrices destinées à la manipulation de tout type de charges : fûts, bobines, bacs... MANUVIT répond à des problématiques d'amélioration des conditions de travail, de sécurité et de performance industrielle. Aux origines de la création de l'entreprise une innovation : la géométrie variable.

Le projet mené par l'entreprise doit permettre de sécuriser son savoir-faire, de gagner en compétitivité et de lui donner la capacité de franchir une nouvelle étape dans son développement. Plus concrètement, l'entreprise s'engage à :

- Intégrer de nouvelles machines, mettre en œuvre un plan de formation ambitieux, et agrandir sa surface de production grâce à la réhabilitation d'une friche industrielle accolée à l'usine actuelle ;

- Intégrer de nouveaux savoir-faire actuellement sous-traités ;
- Développer de nouveaux services liés à l'usage des produits qu'elle fabrique et commercialise. L'objectif à terme est d'aller à l'encontre du schéma classique, « je fabrique- je vends – je jette », en récupérant des produits devenus inadaptés aux besoins du client, ou des produits en fin de vie, qui seront remis en état et remis en circuit pour une seconde vie. Ce modèle permettra à l'entreprise de répondre à des enjeux de développement durable ;
- Accompagner la transition numérique grâce à l'intégration de différents systèmes d'information.

A terme, le déploiement de ce projet doit permettre la création de 13 nouveaux emplois

www.manuvit.fr

KIPLAY

PME

Flers (61) – Territoire d'Industrie Collines de Normandie

Créée en 1921, la société familiale KIPLAY est une entreprise labellisée Entreprise du Patrimoine Vivant avec 2 métiers principaux :

- la conception et la fabrication de vêtements de travail et d'équipement de protection individuelle sous la marque Kiplay ;
- la fabrication française de prêt-à-porter dont la marque Kiplay Vintage est la vitrine.

Le projet « Retour aux sources » consiste à relocaliser l'industrie de la fabrication de vêtements professionnels ainsi que les services associés (personnalisation, lavage, recyclage) en investissant dans un parc matériel d'automates et d'autres outils donnant accès à de nouvelles compétences, à maintenir et développer l'emploi sur le bassin Normand.

La modernisation et l'augmentation de l'outil de production s'accompagneront d'une extension du site industriel ainsi que la numérisation vers l'industrie 4.0

L'impact de ce projet permettra la création de plusieurs emplois dans les 3 prochaines années

<https://www.kiplay.com> ; <https://www.kiplayvintage.fr>

Martin-Eglise (76) – Territoire d'Industrie Dieppe Côte d'Albâtre

SERAPID est une société d'origine française créée en 1972. Elle conçoit et produit une technologie permettant le mouvement et le déplacement de charges lourdes.

Le développement à l'export, l'innovation en continu, la conquête de nouveaux marchés placent aujourd'hui SERAPID parmi les principaux acteurs mondiaux du mouvement de charges.

Dans le cadre du développement de la société, l'équipe dirigeante qui a repris l'entreprise il y a 3 ans souhaite regrouper ses deux sites normands sur un site unique localisé sur la commune de Martin-Eglise. La concrétisation de ce projet industriel traduit le développement du Groupe SERAPID toujours dans un esprit de continuité, s'appuyant sur les fondamentaux qui ont fait le succès de SERAPID : innovation, excellence de ses équipes et fort ancrage dans la région dieppoise.

A travers ce projet, SERAPID Group ambitionne de pouvoir maintenir 88 emplois sur le territoire dieppois et de créer 20 nouveaux emplois équivalent temps plein, d'embarquer à terme une augmentation d'activité de l'ordre de 50%, de créer un espace Marketing qui permettra d'attirer ses Clients Internationaux dans la région, d'inviter ses Partenaires ainsi que les membres de Clusters Nationaux, enfin, d'accélérer ses efforts d'innovation, contribuant ainsi à la réputation industrielle de la Région.

<https://www.serapid.com/fr>

Saint-Vigor-d'Ymonville (76) – Territoire d'Industrie Axe Seine

Depuis 1946, THN, TRANSPORTS DE HAUTE NORMANDIE est une PME française spécialisée dans la location avec chauffeurs de camions et d'engins de TP et de pelles ferroviaires. Elle emploie 19 salariés sur son site de Saint Vigor d'Ymonville et porte une attention particulière à la sécurité, d'où la certification Iso 45001.

Connue pour sa réactivité et son service, THN, acteur historique dans l'intervention en TP sur les sites industriels, continue à se développer notamment dans la prestation dédiée au ferroviaire. Elle participe ainsi, à son échelle, à l'extension et au renouvellement du réseau ferré français au travers de la location avec conducteurs de pelles rail-route et d'interventions de soutien en base arrière. L'entreprise souhaite

poursuivre son développement en continuant à accompagner ses clients au travers de la mise à disposition d'engins performants et dotés d'équipement spécifiques.

En plus de pérenniser les emplois existants, le soutien obtenu dans le cadre de l'appel à projets permettra d'accélérer les investissements, de moderniser les outils productifs et de poursuivre les recrutements.

<https://www.thnlehavre.fr/>

LA NORMANDISE

ETI

Vire (14) – Territoire d'Industrie Collines de Normandie

Créée au début des années 90, La Normandie est une ETI spécialisée dans le développement et la fabrication à façon de produits alimentaires à haute valeur ajoutée, humides et secs, pour chiens et chats. Le savoir accumulé depuis sa création et ses capacités d'adaptations offrent à l'entreprise la possibilité de proposer des produits sur mesure à base d'ingrédients d'origine animale et végétale sous forme de terrines, mousses, effilés conditionnés en barquettes, émincés, effilés en sauce ou en gelée, conditionnés en pochons (sachets fraîcheur).

Les investissements envisagés dans le cadre du projet soutenu visent, notamment, au déploiement d'une nouvelle ligne de production permettant une augmentation significative de la capacité globale de production de l'entreprise. Cet accroissement de capacité permettra également un gain de flexibilité évident, permettant ainsi de faciliter les phases de maintenance, ou d'essais en production voire d'essais de recherche et développement.

Ces investissements permettront également d'améliorer les conditions de travail des salariés en adaptant ou supprimant les actions facteurs de pénibilité, mais surtout, les actions pouvant présenter un risque pour leur sécurité. De plus, ces investissements nécessiteront l'embauche de personnels nouveaux afin d'assurer le suivi de production et de maintenance sur ces nouvelles installations.

A travers ce projet d'investissement, l'ambition de l'entreprise est de se préparer au mieux à la sortie de la crise Covid en poursuivant ses mutations vers un positionnement responsable et engagé répondant donc aux critères de proximité, de transparence et de traçabilité essentiels pour les consommateurs.

<https://www.lanormandise.fr/>

Isigny-sur-Mer (14)

Fondée en 1909, Isigny Sainte-Mère est une Coopérative laitière située au cœur de la Normandie, dans le Parc Naturel du Cotentin et du Bessin, où elle bénéficie d'un terroir riche et préservé. Le lait est collecté dans les 415 fermes de la Coopérative, situées dans une zone de 50 km autour de celle-ci. Ce terroir garantit au lait une qualité unique, pour la fabrication de produits laitiers frais (Beurre et Crème A.O.P. d'Isigny, fromages et fromage Frais) et de poudres de laits infantiles reconnues dans le monde entier.

Fort de son savoir-faire depuis plus de 110 ans, la Coopérative emploie aujourd'hui plus de 1 000 salariés. Pionnière dans la fabrication de poudres de laits infantiles depuis les années 50, Isigny Sainte-Mère compte parmi les acteurs majeurs de ce secteur très exigeant.

En octobre 2020, la Coopérative a entrepris la construction d'une nouvelle unité de production de poudre de lait (tour de séchage et conditionnement) afin de remplacer un outil industriel obsolète datant de 1979. Ce nouvel outil d'une superficie de 13 165 m² permettra à la coopérative de traiter, non seulement ses surplus de lait, mais aussi, à terme, les co-produits qu'elle génère (lactosérum, babeurre) résultants de la fabrication de ses produits frais.

Pour information, le traitement de ces co-produits nécessite des process particuliers en lien direct avec leur composition (teneur importante en lactose, acidité lactique...), entraînant une meilleure valorisation : cette installation va permettre de les sécher désormais localement en Normandie, à Isigny-Sur-Mer, en limitant également l'impact carbone. Cet investissement bénéficie aussi des meilleures techniques disponibles en termes de maîtrise des consommations énergétiques, mais aussi de protection de l'environnement, par la mise en place d'un filtre à manches.

Cette construction va générer la création d'une quinzaine d'emplois à Isigny-Sur-Mer (14), et doit être mise en service mi-2022.

<https://www.isigny-ste-mere.com/>

Condé-en-Normandie (14) – Territoire d'Industrie Collines de Normandie

Le groupe CORLET, acteur incontournable et indépendant des arts graphiques depuis 60 ans, souhaite renforcer sa position sur un de ses marchés historiques qu'est le livre pour ses clients éditeurs situés principalement sur tout le territoire métropolitain mais aussi en Europe et dans les Départements et Territoires d'Outre-Mer.

Ancré dans son territoire et fervent défenseur de ses valeurs rurales, le groupe CORLET gère sa transition digitale en associant ses métiers historiques d'imprimeur, de façonnier et de diffuseur avec les nouvelles compétences issues de l'industrie du futur 4.0.

L'entreprise souhaite investir dans l'automatisation du traitement des commandes, l'amélioration de la performance industrielle et l'optimisation du flux logistique des commandes à travers différents investissements humains, informatiques et productifs.

Les objectifs visés sont, d'une part, de proposer une offre complémentaire à ses clients éditeurs leur permettant de répondre aux besoins ponctuels et urgents des lecteurs de livres papier et, d'autre part, de rendre l'activité de l'entreprise plus respectueuse de son environnement par la mise en place de production à la demande selon une logique de production détaillée et adaptée aux besoins des éditeurs (à l'opposé d'une production de masse historiquement rencontrée le secteur).

Cette proposition de service adossée à une logistique organisée selon le principe du circuit court, avec récupération des commandes en direct depuis différentes plateformes informatiques jusqu'à l'envoi des ouvrages directement au destinataire final, contribuera à réduire l'impact environnemental de l'entreprise, mais également celui de ses clients éditeurs.

En plus de pérenniser les emplois existants, ce projet permettra d'en créer de nouveaux et de faire monter en compétences les salariés.

<http://corlet.fr/>

Tillières-sur-Avre (27)

Systemair AC SAS possède plus de 60 ans d'expérience dans la conception, le développement et la production d'appareils de climatisation et de chauffage dédiés aux applications commerciales, industrielles et tertiaires. Les références sont nombreuses en France et à l'international. L'usine de Tillières-sur-Avre emploie aujourd'hui 200 personnes qualifiées sur un site de 9 hectares en zone rurale, ce qui en fait l'un des plus importants employeurs du canton.

Au sein de son centre de recherche et développement, l'entreprise œuvre pour concevoir des produits à faible empreinte carbone et haut niveau de qualité et de performance. C'est dans cette philosophie que l'entreprise a lancé le projet SYNERGIE.

L'objectif est d'internaliser la fabrication d'échangeurs thermiques innovants, permettant de réduire significativement l'empreinte carbone des unités air conditionnées. Grâce à cet investissement de production, l'entreprise souhaite participer activement à la transition écologique en fabriquant localement ces échangeurs. L'objectif est également de pérenniser et développer le site industriel normand en y fabriquant localement des composants pour de nombreuses usines du groupe en Europe.

Ce projet devrait permettre, à terme, l'intégration de 10 à 15 personnes supplémentaires au sein de la société.

<https://www.systemair.com/fr-ac/>

Saint-Marcel (27) – Territoire d'Industrie Axe Seine

GAS SAS, filiale de Collins Aerospace, est un acteur majeur du secteur aéronautique implanté en Normandie depuis 1951. Elle est spécialisée dans les actionneurs de commandes de vol pour avions et hélicoptères sur les marchés civils et militaires.

Un plan ambitieux de transformation de l'entreprise a été initié afin de traverser la crise sanitaire qui impacte fortement le secteur aéronautique et assurer la pérennité de l'activité et sa croissance future. Ce plan adresse le court terme au travers de mesures d'économies et le moyen terme avec un volet de recherche et développement pour

positionner l'entreprise sur des technologies plus électrique et plus connectée pour une aviation décarbonée.

Dans le cadre de ce plan, GAS SAS procède à une transformation majeure de l'outil industriel basé sur 2 piliers que sont la digitalisation des processus et l'automatisation des moyens. Le volet digitalisation a pour objectif de mettre en place une usine connectée et un pilotage intelligent des processus. Le volet automatisation a pour but de renforcer l'intégration verticale de l'entreprise en modernisant les moyens d'usinage et en déployant des moyens de contrôles automatiques.

Ce projet, et en particulier l'usine connectée, contribue à la réduction de l'empreinte carbone de l'entreprise.

<https://www.collinsaerospace.com/>

Contacts presse

Préfecture de la région Normandie :

Camille PLUTARQUE : camille.plutarque@seine-maritime.gouv.fr /
pref-communication@seinemaritime.gouv.fr - Tél. : 02 32 76 53 18

Région Normandie :

Emmanuelle TIRILLY - emmanuelle.tirilly@normandie.fr - Tél. : 02 31 06 98 85
Charlotte CHANTELOUP - charlotte.chanteloup@normandie.fr - Tél. : 02 31 06 98 96
Laure WATTINNE - laure.wattinne@normandie.fr - Tél. : 02 31 06 78 96

AD Normandie :

Dominique BOURDET – Dominique.bourdet@adnormandie.fr - Tél. : 06 71 51 66 91

A propos de « France Relance » :

Le Gouvernement a présenté le 3 septembre 2020 le plan « France Relance », une feuille de route pour la refondation économique, sociale et écologique du pays. Ce plan est le résultat d'une large concertation nationale mise en place pour tirer les enseignements de la crise. L'objectif : bâtir la France de 2030. Les moyens consacrés par le Gouvernement et l'Europe sont à la hauteur des enjeux : 100 milliards d'euros, soit un tiers du budget annuel de l'État. 40% ont été financés par l'Union européenne, des fonds mobilisables par les États membres jusqu'en 2026.

« France Relance » mobilise plus de 35 milliards d'euros en faveur de l'industrie, avec une feuille de route structurée autour de quatre axes : décarboner, (re)localiser, moderniser et innover.

L'ensemble des **résultats territorialisés** des aides à l'industrie, par département et par région, et par mesure sont à retrouver sur : <https://datavision.economie.gouv.fr/relance-industrie>

Plus d'informations sur le site du Gouvernement dédié au plan de relance :

www.planderelance.gouv.fr